

VD_GERICHTE CF16.049990 vom 11. April 2017

VD Tribunal cantonal, 2017-04-11, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_CF16.049990

FR: VD_GERICHTE CF16.049990 du 11 avril 2017

IT: VD_GERICHTE CF16.049990 del 11 aprile 2017

Erwägungen

E. 1

Par ordonnance de mesures provisionnelles du 14 mars 2017, la Présidente du Tribunal civil de l'arrondissement de Lausanne a notamment admis la requête de mesures provisionnelles déposée le 23 janvier 2017 par B.W. _____ à l'encontre de A.W. _____ (I) et dit que B.W. _____ était libéré de toute obligation d'entretien envers A.W. _____ dès le 1er novembre 2016 (II). Par acte non daté envoyé le 22 mars 2017 par pli recommandé, A.W. _____ a interjeté appel contre l'ordonnance précitée.

E. 2

Par lettre non datée remise à la poste le 7 avril 2017, l'appelant a déclaré retirer son appel. Il convient d'en prendre acte et de rayer la cause du rôle (art. 241 al. 3 CPC [Code de procédure civile du 19 décembre 2008 ; RS 272]), ce qui relève de la compétence du Juge délégué de la Cour de céans (art. 43 al. 1 let. a CDPJ [Code de droit privé judiciaire vaudois du 12 janvier 2010 ; RSV 211.02]).

E. 3

Le présent arrêt peut être rendu sans frais judiciaires (art. 11 TFJC [tarif du 28 septembre 2010 des frais judiciaires civils ; RSV 270.11.5]). Il n'y a pas lieu à l'allocation de dépens, l'intimé n'ayant pas été invité à se déterminer. Par ces motifs, le Juge délégué de la Cour d'appel civile prononce :

- 3 - I. Il est pris acte du retrait de l'appel. II. La cause est rayée du rôle. III. L'arrêt, rendu sans frais, est exécutoire. Le juge délégué : La greffière : Du Le présent arrêt, dont la rédaction a été approuvée à huis clos, est communiqué à : - M. A.W. _____, - Me Julien Gafner (pour B.W. _____), et communiqué, en original, à : - Mme la Présidente du Tribunal civil de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois. par l'envoi de photocopies. La greffière :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.